C'EST QUOI LE MYÉLOME MULTIPLE ?



Le myélome multiple, communément appelé myélome, est un cancer du sang qui trouve son origine dans les plasmocytes.

Les plasmocytes sont un type de globules blancs fabriqués dans la moelle osseuse qui produisent des anticorps pour aider à combattre les infections. Le comportement anormal et la croissance non contrôlée des plasmocytes, aussi appelées cellules myélomateuses, nuisent à la production de cellules sanguines saines dans la moelle osseuse et peuvent avoir un impact négatif sur différentes parties du corps telles que les os et les reins.

LES SYMPTÔMES

Les symptômes du myélome peuvent apparaître lentement voir même ne pas se présenter en fonction du stade d'évolution du cancer. Les principaux symptômes ressentis par les personnes atteintes sont des douleurs dans le dos, les hanches et les côtes, une fatigue importante, de l'anémie, des infections récurrentes ou encore des problèmes rénaux.

LES PESTICIDES PEUVENT ÊTRE LA CAUSE DU MYÉLOME MULTIPLE

Depuis 2013, plusieurs méta-analyses d'études scientifiques ont conclu à la présomption forte d'un lien entre l'exposition aux pesticides et l'apparition du myélome multiple (Inserm, 2021, p. 58).
Le risque est particulièrement accru pour les personnes ayant utilisé des insecticides à base de perméthrine. Cet insecticide est utilisé comme traitement contre les ectoparasites sur les animaux et comme répulsif contre les insectes en agriculture. Les agricultrices et agriculteurs, et en particulier les éleveuses, les éleveurs et les applicatrices et applicateurs de pesticides sont particulièrement à risque dû à leur utilisation de l'insecticide perméthrine. (Inserm, 2021, p. 59)



Le myélome multiple et les autres cancers du sang sont reconnus en France comme maladie professionnelle associée aux pesticides depuis 2015 (INRS), mais dans aucune province au Canada.

Chaque jour, 11 Canadiens reçoivent un diagnostic de myélome et malgré sa prévalence accrue, ce cancer demeure peu connu. Depuis 2007, le nombre de cas de myélome chez les hommes augmente d'environ 2,5 % par an. Depuis 2005, on note une augmentation de 1,6 % des cas par an chez les femmes. (Myélome Canada, 2021).

Bien que la maladie soit incurable, les patients vivent mieux et plus longtemps grâce au développement de nouveaux traitements. (Myélome Canada, 2022)

LES PESTICIDES, C'EST QUOI ?

Les pesticides sont des substances conçues pour détruire et contrôler des organismes jugés indésirables ou nuisibles. Les pesticides les plus utilisés luttent contre les herbes indésirables, les insectes nuisibles et les maladies causées par des champignons.



HERBICIDE



INSECTICIDE



FONGICIDE

Contrairement à certaines idées reçues, le Québec et le Canada sont de grands consommateurs de pesticides.

Les ventes de pesticides au Canada étaient de 116,6 millions de kilogrammes de principes actifs en 2019 (ARLA, 2023). Avec 66,5 % des ventes, le milieu agricole en est le plus grand utilisateur (ARLA, 2023). Il faut savoir que 431 pesticides, interdits dans 162 pays, sont toujours autorisés au Canada (PAN International, 2021). 23 % des pesticides vendus au Canada sont considérés comme hautement dangereux (PAN Europe, 2022).

COMMENT EST-ON EXPOSÉ ?

AIR RESPIRÉ
vapeurs de pesticides ou poussières de semences enrobées, passage à proximité d'un champ récemment pulvérisé, travail dans un lieu de stockage de pesticides, etc.

PAR LA BOUCHE
porter aux lèvres un équipement en contact avec les pesticides, porter ses mains à sa bouche pendant ou directement après avoir manipulé des pesticides (fumer/boire/manger), etc.



SUR LA PEAU
contact avec une surface ou un matériel/équipement où se trouvent des pesticides, manipulation, éclaboussements, etc.

Beaucoup de personnes peuvent être exposées aux pesticides dans leur travail ou si elles résident à proximité d'une ferme utilisant des pesticides, souvent sans en connaître les risques à long terme.



En cas d'utilisation de pesticides, il est indispensable de se protéger adéquatement de la tête aux pieds. Cependant, les récentes recherches scientifiques montrent les limites de l'efficacité de certains équipements de protection individuels (EPI) (Dedieu et Jouzel, 2015). Mêmes protégés, les risques existent. Les EPI sont une solution de dernier recours, la première étant de limiter au maximum l'utilisation de pesticides en utilisant d'autres pratiques ou des solutions moins toxiques.

Il est très important de ne pas culpabiliser les malades qui n'avaient pas accès à l'information.

Vous avez été exposé aux pesticides dans votre travail et vous souffrez d'un myélome?
Vous avez probablement droit à une indemnisation.

Vous êtes un proche d'une personne malade?
Aidez-la à identifier son exposition aux pesticides.

Vous êtes un-e professionnel-le de la santé?
Connaitre l'étiologie d'une maladie aide à prévenir les risques!

PARLEZ-EN

Si vous connaissez quelqu'un ou si vous-même souffrez d'un myélome multiple lié à une exposition aux pesticides, prenez contact avec l'association Victimes des Pesticides du Québec et Myélome Canada.

Sachez que les personnes malades ont des droits et peuvent recevoir une indemnisation pour maladie professionnelle.

Victimes des pesticides du Québec
(438) 528-1631
info@victimespesticidesquebec.org
www.victimespesticidesquebec.org

En collaboration avec **Myélome Canada**
www.myelome.ca